

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN****Séance du 17 NOVEMBRE 2022**

<i>NOMBRE DE MEMBRES</i>		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
33	33	30

L'an deux mille vingt-deux et le jeudi dix sept dix-huit heure onze, le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Ephrem GLORIEUX, 1^{er} adjoint.

Présents :

M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Christiane TREIL-ALBON ; M. Brun FELICIANNE ; Mme Manuela PETRO-METONY ; M Lucien BEAUZOR, M Rodrigue MOULIN ; Mme Gladys BURAT ; M. Jean-Louis SAINSILY, adjoints au maire.

Mme Anny GENIPA ; M. Yvon COMBES ; Mme Sylviane FONDS ; M. Saturni FRANCILLONNE ; M. Christian CITADELLE ; M. Richard PROMENEUR ; Mm Patricia VINGADASSALON ; M. Martelin RATTIER ; M. Arthur MARICEL ; Mme Karine GATIBELZA ; M. Didier MARICEL ; Mme Cindy ARNASSALON ; Mme Francia ROSAMONT ; M. Patrick AJAS ; M. Bruno REMI ; M. Benjamin GRACCHUS ; Mme Edwige BEMATOL ; Mme Nicol RAMASSAMY ; Conseillers Municipaux.

Représentés :

Mme Sylvie DAGONIA par Mme Anny GENIPA
Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET par M. Jean-Louis SAINSILY
Mme Sonia MERCADIER par Mme Cindy ARNASSALON
Mme Annick ABELA par M. Bruno REMI

Absents : M. Jocelyn SAPOTILLE ; Mme Jacqueline BELFORT ; Mm Clara RIGAH ;

DELIBERATION N°2022/11/122**CONCERT SÉRÉNADE ET MASTER CLASS
INTERGÉNÉRATIONNELLE**

Le service personnes âgées et personnes en situation de handicap propose de mettre en place, en partenariat avec l'association Secret d'Antan, un concert sérénade et une master class intergénérationnelle pour faire découvrir aux enfants le concept et la culture du chant sérénade.

Les objectifs de cette action sont les suivants :

- Transmettre la culture et la valeur du patrimoine
- Assurer la pérennité de la culture guadeloupéenne

- Développer le goût et le plaisir des chansons d'antan chez les jeunes
- Favoriser le lien intergénérationnel entre les enfants et les aînés
- Permettre aux seniors de sortir de l'isolement.

Les élèves de CM1 de l'école de Vincent prendront des cours de chant et aborderont l'histoire de la sérénade sur des sessions d'1 heure par semaine. 10 seniors feront de même dans une salle mise à disposition par la ville.

Des rencontres intergénérationnelles seront programmées avec les élèves et les seniors pour un échange intergénérationnel et la préparation d'un concert.

La Master Class débutera à la fin du 1^{er} trimestre scolaire 2022-2023 et se clôturera par un concert intergénérationnel le 10 février 2023 au Ciné-Théâtre de Lamentin. (Sous réserve de modification)

L'association Secret d'Antan assurera les cours de chant et l'organisation du concert. Elle bénéficie pour ce projet d'un financement de 3 300 € du Conseil Départemental

Le budget prévisionnel est le suivant :

DÉPENSES	MONTANTS
Concert Sérénade (association secret d'antan)	2 500.00 €
Collation	658.00 €
Transport	110,27€
Sonorisation	600,00€
Décoration (fleurs)	117,18€
TOTAL DES DÉPENSES	3 985,45 €

Le Maire propose au conseil municipal d'émettre un avis favorable sur ce projet.

Le conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

DECIDE

ARTICLE 1 : D'allouer la somme de 3 985,45 € correspondant au budget du concert sérénade et master class intergénérationnelle.

DÉPENSES	MONTANTS
Concert Sérénade (association secret d'antan)	2 500.00 €
Collation	658.00 €
Transport	110,27€
Sonorisation	600,00€
Décoration (fleurs)	117,18€
TOTAL DES DÉPENSES	3 985,45 €

ARTICLE 2 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

ARTICLE 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Président

Ephrem GLORIEUX

